

## Objectifs :

- Assurer la mission d'un « Encadrant » titulaire d'une AIPR
- Identifier et respecter les dispositions techniques et réglementaires correspondantes

## Pré-requis

Maitrise de la langue française+ Savoir utiliser un environnement informatique (ordinateur/tablette).

Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

## Public concerné

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, Chefs de chantiers, Chefs d'équipes).

## Durée

7 heures (6 heures de formation + 1 heure de passage du QCM)

## Moyens pédagogiques

Exposés, échanges, documentations et guide sur l'AIPR.

Contrôle des connaissances : Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM sur poste informatique

## Validation :

Attestation de formation

+ Attestation de compétences « Encadrants » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR en cas de réussite à l'examen (validité de 5 ans)

## Réglementation

*En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux*

# Programme

## → Contexte réglementaire et Normes

Identifier et connaître les contraintes réglementaires

Rôles, missions et responsabilité de chacun

## → Principes fondamentaux de sécurité et mesures de prévention

Identifier les types de réseaux, terminologies, risques liés aux réseaux existants et à construire, mesures de prévention (protection individuelle et collective)

## → Respecter et appliquer les procédures de prévention en amont du chantier

PPSPP, plan de prévention, procédures de DT-DICT, demande de mise hors tension, distance de sécurité ...

## → Gestion des travaux de réseaux aériens ou souterrains

Lecture de plans de réseaux, fuseaux d'imprécision

Gérer les aléas de chantier en cas de danger liés à la découverte de réseaux

## → Entraînement à la préparation de l'examen QCM

## → Passage du QCM AIPR « Encadrant »

Modalités pratiques :

- L'évaluation théorique est réalisée sur un ordinateur / tablette connectée à la plateforme QCM du MEEM
- 40 Questions aléatoires (1h maxi)
- Résultats communiqués dès la fin de l'examen